



FOYER CULTUREL - ECOLE DE DANSE DE BITCHE

Chers parents,

Comme les années passées, nous sommes invités par Mr DURAND, directeur de l'INTERMARCHÉ de Bitche à participer à l'**ensachage** des achats de ses clients le samedi 31 mars 2018 (veille de Pâques). Les fonds recueillis permettront d'appliquer une réduction pour le stage de Hip-Hop animé par Nourdine Imchichi les 25, 26 et 27 avril prochains ainsi que pour la sortie-spectacle à l'Arsenal de Metz le vendredi 1^{er} juin 2018. Une réduction sera appliquée aux élèves ayant participé à l'opération ensachage au prorata de leur investissement (nombre de plages horaires effectuées à Noël et à Pâques).

Seuls les élèves âgés de 11 ans et plus sont concernés.

Les parents autorisant leur(s) enfant(s) à participer à ces journées d'ensachage sont priés de les inscrire dans le tableau ci-dessous à l'heure choisie. Les enfants seront encadrés par les membres du Comité. Vous pouvez répondre par retour de mail et nous déposer cette feuille avec votre signature dans la boîte aux lettres du Mille-Clubs (impératif). Mail : ecole-danse-bitche@orange.fr

Réponse pour le **jeudi 22 mars** au plus tard, afin d'organiser les plannings.

	9H - 12H	12H - 15H	15H - 18H
SAMEDI 31 MARS			

J'autorise (Nom et Prénom de l'enfant) à participer à l'opération d'ensachage selon la plage horaire choisie ci-dessus.

Fait à le

Signature des parents



FOYER CULTUREL - ECOLE DE DANSE DE BITCHE

Chers parents,

Comme les années passées, nous sommes invités par Mr DURAND, directeur de l'INTERMARCHÉ de Bitche à participer à l'**ensachage** des achats de ses clients le samedi 31 mars 2018 (veille de Pâques). Les fonds recueillis permettront d'appliquer une réduction pour le stage de Hip-Hop animé par Nourdine Imchichi les 25, 26 et 27 avril prochains ainsi que pour la sortie-spectacle à l'Arsenal de Metz le vendredi 1^{er} juin 2018. Une réduction sera appliquée aux élèves ayant participé à l'opération ensachage au prorata de leur investissement (nombre de plages horaires effectuées à Noël et à Pâques).

Seuls les élèves âgés de 11 ans et plus sont concernés.

Les parents autorisant leur(s) enfant(s) à participer à ces journées d'ensachage sont priés de les inscrire dans le tableau ci-dessous à l'heure choisie. Les enfants seront encadrés par les membres du Comité. Vous pouvez répondre par retour de mail et nous déposer cette feuille avec votre signature dans la boîte aux lettres du Mille-Clubs (impératif). Mail : ecole-danse-bitche@orange.fr

Réponse pour le **jeudi 22 mars** au plus tard, afin d'organiser les plannings.

	9H - 12H	12H - 15H	15H - 18H
SAMEDI 31 MARS			

J'autorise (Nom et Prénom de l'enfant) à participer à l'opération d'ensachage selon la plage horaire choisie ci-dessus.

Fait à le

Signature des parents